

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 6 (1896)
Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES

Nouvelles pièces fédérales de 20 francs¹. — Nous avons rendu compte dans le temps² des péripéties qu'avait subies la question des pièces fédérales de 20 et de 5 francs; on se souvient qu'en janvier 1892, une première conférence, réunie à Berne et à laquelle assistaient deux délégués de notre Société, avait abouti à une sorte d'avant-projet qui, bien accueilli d'abord par le département fédéral des finances et le haut Conseil fédéral, avait eu moins de succès auprès des Chambres et, finalement, avait été relégué dans les archives, la solution de la question étant renvoyée à des temps meilleurs.

Plus tard, à la suite de correspondances officielles et officieuses, elle fut reprise sur de nouvelles bases; un concours fut ouvert, au commencement de 1895, d'après un programme bien défini qui devait, tout en laissant une grande liberté aux concurrents, choisis eux-mêmes parmi les artistes les plus méritants, leur interdire de donner carrière à leur fantaisie et de divaguer en dehors de certaines limites.

Nous avons rendu compte aussi des résultats de ce concours. La commission d'experts, réunie à Berne les 14 et 15 mai, et dont faisait partie notre vice-président, M. le Dr Ladé, avait distingué un projet qui lui paraissait réunir toutes les conditions voulues, la conformité au programme, la correction et une grande valeur esthétique, celui de M. le professeur Landry, à Neuchâtel. Cette appréciation fut ratifiée par les autorités fédérales qui accordèrent un premier prix à cet artiste et le chargèrent de faire à son projet certaines retouches pour tenir compte des observations de la commission d'experts.

En même temps, le Conseil fédéral chargeait l'un de ceux-ci, M. Paul Robert, de préparer une nouvelle maquette dont le revers devait être emprunté à celle du lauréat neuchâtelois et l'avvers à un dessin légué à la Confédération par Dorer, de Baden. La commission

¹ Voy. la pl. I.

² *Revue suisse de numismatique*, 1894, p. 390 et 1895, p. 105.

devait se réunir le plus tôt possible pour comparer ces deux projets et préavisier définitivement en faveur de l'un des deux.

La commission a siégé en effet de nouveau à Berne le 24 septembre 1895; elle était composée comme précédemment, avec cette seule différence que M. Paul Robert, dont l'œuvre devait être jugée, ne pouvant continuer à en faire partie, y avait été remplacé par M. Anker, peintre à Saint-Blaise.

Elle n'avait à se prononcer qu'entre deux projets. Celui de Dorer, amendé par M. Robert, quoique d'une grande valeur artistique, parut à la généralité des membres n'avoir pas gagné aux modifications qui y avaient été apportées, tandis que celui de M. Landry s'était rapproché sensiblement de l'idéal auquel on avait aspiré, tant au point de vue de la correction des détails qu'à celui de la beauté de l'ensemble. On avait critiqué, en mai, certains points du dessin du revers: l'artiste en avait tenu compte; on avait trouvé aussi que l'Helvétia, première manière, avait l'air trop juvénile, que c'était une vierge, tandis que l'on se figurait plutôt la personnification de la patrie sous les traits d'une jeune femme; là aussi, M. Landry était entré dans les vues de la commission et avait donné un caractère plus adulte à la figure de l'avvers, peut-être pas tout à fait assez au gré de notre délégué, mais cependant en une mesure qui fut jugée satisfaisante; quant aux montagnes, qui forment le second plan de la composition, il avait été formulé à leur égard une double critique, sous forme de desideratum plutôt que de blâme; l'un des membres trouvait qu'elles occupaient une place trop considérable dans le champ de la pièce et qu'il était désirable, pour des raisons techniques, qu'il y eût une surface lisse d'une certaine étendue entre le commencement de la légende, le grènetis et la face de l'Helvétia et une autre derrière la tête; d'autre part, notre délégué, qui ne partage pas l'engouement, l'espèce de culte, qu'on a généralement dans notre pays pour les montagnes — et qui se réserve de s'expliquer sur ce point quand il s'agira de critiquer la pièce une fois émise — demandait que ces accidents de terrain, car pour lui ce n'est pas autre chose, n'eussent pas trop d'importance et restassent des accessoires, qu'il fût évident que ce n'était pas cela que l'Helvétia contemplait, et qu'elle regardât nettement du côté du ciel ou plutôt du Ciel. La résultante de ces deux observations aboutissait à prier l'artiste de restreindre l'espace occupé par les montagnes en les abaissant. Dans une lettre qu'il a bien voulu nous écrire, il nous a assuré qu'il avait tenu compte de ce vœu « dans la mesure du pos-

sible. » Nous pourrions en juger quand nous serons à même de comparer la monnaie effective, telle qu'elle sera frappée, avec le projet qui a été présenté en septembre 1895.

Quoi qu'il en soit, nous reproduisons dans notre planche I les deux dessins, celui de la pièce de 20 francs et celui de la pièce de 5 francs, tels qu'ils se comportaient alors. C'est un document que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs.

Appelée à donner un préavis ferme, la commission d'experts eut un moment d'hésitation. Elle n'eut pas de peine à donner haut la main la préférence au projet Landry sur le projet Dorer modifié, mais il lui était moins facile de recommander le premier pour être exécuté, quoiqu'il fût très correct et qu'elle le jugeât très beau, parce qu'il sortait complètement des habitudes reçues. Cependant, la commission prit son grand courage et décida, à tout risque, d'en recommander l'adoption; cependant, elle y mit un tempérament: comme ce qu'il y avait de plus pressé, c'était l'émission des pièces d'or, pour une somme de plusieurs millions, et que les 5 francs pouvaient attendre, puisque, pour ces pièces, il ne s'agit pas d'une frappe, mais d'une reffrappe portant sur un nombre d'exemplaires relativement faible, la commission émit le vœu qu'on se bornât à commander le coin des 20 francs et qu'on attendît, avant de faire exécuter celui des écus, de voir l'accueil que le public aurait fait à la pièce d'or.

Sur la proposition de son département des finances, le haut Conseil fédéral entra dans les vues de la commission et, par un arrêté pris en novembre 1895, chargea M. Landry de graver le coin des 20 francs en tenant compte de ce qui a été dit plus haut, en y mettant toute la diligence possible. Ce travail, pour des raisons que nous ne connaissons pas, marcha beaucoup moins vite qu'on ne l'avait espéré et il s'écoula ainsi une année, avant qu'il pût être frappé, à titre d'essai, des pièces du nouveau type.

Pendant ce temps, le bruit avait couru dans le public que M. Landry, au lieu de procéder lui-même à la confection des coins, les faisait graver à Paris, afin, disait-on, qu'ils fussent aussi parfaits que possible et que la beauté de sa conception ne fût pas déparée par une certaine infériorité dans l'exécution de la partie purement technique. Toujours la même légende: on ne peut pas faire ces choses-là aussi bien en Suisse qu'à Paris! Il va sans dire que c'était un conte, aussi faux que stupide et nous sommes autorisés à affirmer que M. Landry a exécuté son travail lui-même dans son atelier à Neuchâtel.

Pendant ce temps aussi, la presse s'était occupée de la nouvelle monnaie; les correspondants de Berne de la plupart des journaux en avaient entretenu leurs lecteurs et s'étaient exprimés généralement en termes fort élogieux; des photographies de la maquette avaient circulé dans certains cercles et avaient aussi rencontré l'approbation presque unanime. Tout au plus trouvait-on par-ci par-là, car on ne saurait contenter tout le monde, que l'Helvétia avait quelque chose de trop idéal, de trop éthéré, qu'elle ressemblait plutôt à une jeune enthousiaste qu'à une matrone sereine et sérieuse, comme doit l'être la personnification de la patrie; toute cette critique se résumait assez bien dans l'épithète de « schwärmerisch » qu'on lui appliquait, mot allemand qu'il n'est pas possible de traduire exactement dans notre langue. En somme pourtant, l'approbation l'emportait de beaucoup sur le blâme et les félicitations n'ont pas manqué à l'heureux auteur de la création dont nous donnons aujourd'hui une reproduction.

Nous n'aurions garde de troubler ce concert par une note discordante, mais il nous sera permis cependant de trouver que les éloges sont adressés trop exclusivement à l'artiste et qu'on oublie trop la part moins brillante, mais très réelle et très importante, que d'autres ont prise à l'élaboration de l'œuvre commune; le mérite de la réussite revient d'abord à ceux qui ont soulevé toute cette question, qui ont fait comprendre, non sans peine, les nombreuses fautes de divers genres qui avaient été commises lors de la frappe des pièces fédérales qui circulent encore actuellement et qui en ont demandé le redressement; ensuite aux autorités qui ont accueilli ces plaintes avec bienveillance et se sont prêtées avec intérêt à l'étude de cette affaire, dont elles comprennent l'importance; il en revient aussi une bonne part aux experts qui ont aidé le département des finances de leurs conseils, et l'ont mis à même de circonscrire le champ dans lequel devaient se mouvoir les concurrents, de manière à empêcher leurs écarts sans gêner leur inspiration et leur liberté d'artistes; aux experts, disons-nous, qui ont su distinguer et apprécier l'œuvre la plus remarquable et après avoir proposé qu'elle fût primée, ont eu le courage de demander qu'elle fût exécutée. Nous pouvons revendiquer aussi à juste titre une petite partie du mérite qui s'attache au succès pour la Société suisse de numismatique, qui s'est occupée de cette élaboration depuis longtemps, incessamment et en plusieurs manières; qu'il nous soit permis de le rappeler ici: dès l'année 1886, notre organe, le *Bulletin*, avait commencé à signaler au public et aux autorités les fautes qui

entachaient les pièces fédérales et à demander que la Suisse fût dotée d'un numéraire qui lui fit honneur, en offrant du reste, car on ne doit pas se borner à critiquer, de mettre à la disposition du pouvoir exécutif ce qu'elle pouvait avoir de connaissance de ce sujet difficile.

Pour terminer cet exposé, disons que le 29 décembre 1896 les premières pièces frappées, en très petit nombre, avec les nouveaux coins, furent présentées à une conférence à laquelle prirent part :

MM. le conseiller fédéral Hauser, chef du département des finances ;
le conseiller fédéral Ruffy, chef du département de l'intérieur, auquel ressortissent les beaux-arts ;
le conseiller aux États Robert, président de l'ancienne commission d'experts ;
Adrian, administrateur de la Monnaie fédérale, et
le professeur Landry lui-même.

Le modèle de M. Landry a été de nouveau discuté très librement et les observations présentées au cours de cet entretien ont eu pour conséquence de faire adopter un certain nombre de petites améliorations de détail (suppression d'une boucle de cheveux qui dépassait l'alignement, etc.) qui ne nécessiteront pas la confection de nouveaux coins originaux. Nous regrettons de ne pas pouvoir donner à nos lecteurs le dessin de la monnaie qui a fait l'objet de cette discussion : le Conseil fédéral a interdit à ses membres de se dessaisir à aucun titre de ces pièces provisoires.

Si jamais elles voient le jour, ce qui est extrêmement peu probable, ce seront des raretés de premier ordre, des choses qui n'auront pas de prix : si nous sommes bien informés, il n'en a été frappé qu'une demi-douzaine. Ces pièces provisoires se distingueront de celles qui seront frappées en nombre avec les coins définitifs, non seulement par les petites différences dont il vient d'être question, mais aussi par le fait que la nouvelle virole brisée n'étant pas encore prête, elles ont été cordonnées avec la virole actuellement en usage qui porte la devise bernoise DEUS PROVIDEBIT et les 13 étoiles de l'ancien Corps helvétique.

Nous espérons que dans le prochain numéro de la *Revue* nous pourrions donner le dessin de la nouvelle pièce et mettre le point final à cette longue histoire en annonçant qu'il a été décidé d'adopter pour les 5 francs le même type que pour les 20 francs.

Funde römischer Münzen im Kanton Schwyz. — Als Vorarbeit für die Kunststatistik des Kantons Schwyz ist die nachfolgende Zusammenstellung der mir bekannt gewordenen Fundorte römischer Münzen entstanden. Die Funde beweisen, dass versprengte römische Ansiedler bis in die Urkantone vorgedrungen sind. Die stattliche Anzahl von Fundorten spricht dafür, dass es sich um Geld das in römischer Zeit verloren ging oder vergraben wurde, handelt, und nicht um einzelne Münzen die im Mittelalter oder in neuerer Zeit erst den Weg in den Kanton Schwyz gefunden haben.

Auch enthielt die Hedlinger'sche Münzsammlung in Schwyz (in den Jahren 1883 u. 1885) mehrere Stücke, die aus diesem Kanton stammten. Antiquar Auf der Maur in Brunnen zeigte mir schlecht erhaltene, in der Umgegend gefundene römische Münzen. Kantonsrat Birchler, der jüngst in Einsiedeln verstorbene eifrige Münzsammler, besass, wie er mir 1893 sagte, einst 15 römische Prägungen schwyzerischen Fundortes.

Hier in alphabetischer Reihenfolge die Ortschaften :

Altmatt (Fassbind, Gesch. des Kantons Schwyz 1832, I, S. 11).

Brunnen. Eine unkenntliche Mittelbronze des I. oder II. Jahrhunderts; ferner am « Catherinenbrünneli » gefunden eine Grossbronze des Pius (?). Beide Stücke in der Sammlung der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich.

Eigenwies (Fassbind, a. a. O.).

Giebelwald (a. a. O.).

Küssnach. Kurz vor 1824 wurden etwa 4000 Billonmünzen, meist von Kaiser Gallienus (253 - 268) gefunden.

Fassbind, a. a. O.; die Antiquarische Gesellschaft in Zürich besitzt ein Stück von diesem Kaiser, das aus Küssnach, vermutlich von diesem Funde her stammt; ferner eine zu Lyon geprägte Mittelbronze des Tiberius. Als Fundstelle wird angegeben « bei der untern Burg » ; vgl. Keller, Archäol. Karte S. 10.

Lowerz. Bei dieser Ortschaft wurden 6 - 7 römische Münzen durch Balz Bettschart gefunden. (Mitteilung von Herrn Pfr. Schnüriger in Steinen, 1895.)

Morschach (Fassbind, a. a. O.).

Muotatal (a. a. O.).

Remersweil (Keller, Archäol. Karte S. 10).

Rickenbach (Keller, a. a. O.)

Steinen. Bei diesem Dorf wurde eine Billonmünze von Trebo-

nianus Gallus (251-254), jetzt im Besitz der Antiq. Ges. in Zürich, gefunden.

Yberger-Egg (Fassbind, a. a. O.).

E. A. STÜCKELBERG.

Musées suisses. — Le Musée national, à Zurich, a reçu pendant le premier trimestre de 1896, toute une série de dons, parmi lesquels nous relevons : quatre jetons genevois de l'année 1590, dont un POVR LE VIN, de M. A. Cahorn, à Genève ; cinq monnaies romaines trouvées à Diessenhofen, de M. le docteur K. Brunner, à Zurich. En outre, M^{lle} Halder, de St-Gall, décédée à Locarno, au mois de mai dernier, lui a légué une petite, mais précieuse collection de monnaies et de médailles, formée de pièces conservées depuis très longtemps, pour la plupart, dans la famille Halder. On y remarque une importante série saint-galloise renfermant les raretés en or et en argent, entre autres un double-ducat de l'abbé Beda, 1773, et deux double-thalers de St-Gall ville, de 1620 et 1621.

Le médaillier cantonal de Sion, qui s'est récemment enrichi de la belle collection Fama (5000 pièces estimées, avec la bibliothèque, 50,000 francs), vient de recevoir un nouvel accroissement : l'intéressante collection numismatique que le défunt curé de Bramois, M. le chanoine Bonvin, de Sion, a léguée à l'État.

Jeton de la Société de tir de Montfaucon et les Enfers. — Les tireurs de ces deux localités, situées dans le Jura bernois, forment une seule société. Nous donnons ici la description d'un jeton officiel de passes aux cibles ayant servi aux tirs annuels de cette Société. Cette pièce est inédite et nous a été communiquée récemment par notre collègue M. A. Droz-Farny, professeur à Porrentruy.

Légende circulaire de gauche à droite : ★ SOCIETE DE TIR DE CAMPAGNE Au centre, en cinq lignes : DE | MONT- | FAUCON | LES | ENFERS Grènetis en bordure.

R. Écusson fédéral posé sur deux carabines en sautoir, placées sur une couronne formée de deux branches de laurier nouées au bas d'un ruban. Grènetis en bordure.

Laiton. Mod. : 0,022. Collection Droz-Farny.

Je profite de cette occasion pour rappeler aux lecteurs de la *Revue*, qu'ils m'obligeront en me signalant tous les documents métalliques ayant rapport aux tirs, qui ne seraient pas décrits dans l'*inventaire* que j'ai publié dans l'*Annuaire numismatique suisse* (Genève, 1895, in-12).

P.-Ch. STRÉHLIN.

France. — L'administration des monnaies a fabriqué en 1896 :

A) Monnaies françaises :

400 pièces de 100 francs en or,	valant fr.	40,000 —
800 » 50 »	»	40,000 —
5,330,407 » 20 »	»	106,608,140 —
585,010 » 10 »	»	5,850,100 —

Ces dernières fabriquées avec le métal provenant de la refonte de pièces de 10 francs légères fondues en 1895.

4,447,261 pièces de 10 cent. en bronze,	valant fr.	444,726 10
6,695,350 » 5 »	»	334,767 50
1,000,000 » 2 »	»	20,000 —
3,000,000 » 1 »	»	30,000 —

Total : 21,059,228 pièces d'or et de bronze, d'une valeur de fr. 113,367,733 60.

B) Indo-Chine :

11,858,018 pièces de 1 piastre en argent,	valant fr.	64,033,297 20
110,000 » 50/100 de piastre en argent,	»	297,000 —
300,000 » 20/100 »	»	324,000 —
650,000 » 10/100 »	»	351,000 —
3,690,262 » 1/100 de piastre en argent,	»	199,274 15

Total : 16,608,280 pièces d'argent et de bronze, d'une valeur de fr. 65,204,571 35.

c) Ile de la Réunion :

500,000 bons de caisse de 1 franc en nickel,	valant fr.	500,000 —
1,000,000 » 50 cent. »	»	500,000 —

Total : 1,500,000 bons de caisse, d'une valeur de 1 million de francs.

Le revers de ces jetons porte l'inscription suivante : BON POUR 1 FRANC OU BON POUR 50 CENTIMES, *contre valeur déposée au Trésor colonial.*

D) Tunisie :

20 pièces de 20 francs en or,	valant fr.	400 —
80 » 10 »	»	800 —
300 » 2 francs en argent,	»	600 —
700 » 1 »	»	700 —
1,000 » 50 cent. en argent,	»	500 —

Total : 2100 pièces d'or et d'argent, d'une valeur de fr. 3,000.

E) Chili :

27 pièces d'essai de 20 pesos en or, valant fr. 1,021 41

F) Éthiopie.

200	pièces d'essai de 1	talari en argent, valant fr.	1,040	—
200	»	1/2 »	520	—
200	»	1/4 »	260	—
200	»	1/8 »	130	—
200	»	1 guerche en cuivre, »	65	—
200	»	1/2 »	32	50
200	»	1/4 »	16	25

Total : 1,400 pièces d'argent et de cuivre, d'une valeur de fr. 2,063 75.

G) Maroc :

174,284	pièces de 5 onces en argent, valant fr.	470,566	80
343,208	» 2 onces 1/2 »	463,330	80
857,676	» 1 once »	463,145	04
1,713,718	» 1/2 once »	462,703	86

Total : 3,088,886 pièces, d'une valeur de fr. 1,859,746 50.

H) Monaco :

20,000 pièces de 100 francs en or, valant fr. 2,000,000

I) Russie :

12,000,000	de pièces de 1 rouble en argent, valant fr.	48,000,000	—
244,562	» 50 copecs »	489,134	—
8,000,000	» 25 »	8,000,000	—

Total : 20,244,562 pièces, d'une valeur de fr. 56,489,124.

Total général : 62,524,483 pièces, valant fr. 239,927,260 61.

Quelques prix de monnaies suisses. — Dans une vente dirigée par le Dr Merzbacher, à Munich, le 13 janvier 1896 et jours suivants, le thaler de Genève de 1630 (Demole 492) a atteint 275 marks; le thaler de 1640 (Demole 497), 320 marks; une médaille uniface en argent de Calvin, 400 marks; un demi-thaler de Montfort de 1746, 165 marks.

Dans une vente de MM. L. et L. Hamburger, qui a eu lieu en juin à Francfort, la triple-pistole de Genève de 1771 a atteint 160 marks; un ducat de Genève de 1651, 690 marks; un demi-thaler de Genève de 1597, 520 marks et un décuple-ducat de Misocco inédit, de 1676, (Ant.-Th. Trivulzio), 1550 marks.

A la vente de la collection Donop, qui a eu lieu à Weimar, en juillet 1896, un goldgulden de Bâle a atteint 615 marks; un demi-thaler suisse (nous ne savons, malheureusement, de quel canton), 520 marks; une médaille de bronze de Paracelse, 132 marks.

Belgique. — Il a été frappé en 1896, pour le compte de l'État Indépendant du Congo, à la Monnaie de Bruxelles, un million de francs en monnaies d'argent dans les conditions de poids, de diamètre et titre des monnaies d'argent de l'Union latine, savoir :

110,000	pièces de 5 francs,	valant fr. 550,000 —
100,000	» 2 »	200,000 —
150,000	» 1 »	150,000 —
200,000	» 50 centimes	100,000 —

Les frappes effectuées actuellement pour l'État Indépendant du Congo (1887 à 1896 inclus) se décomposent comme suit :

198,000	pièces de 5 francs,	valant fr. 990,000 —
220,000	» 2 »	440,000 —
310,000	» 1 »	310,000 —
320,000	» 50 centimes,	160,000 —
288,870	» 10 »	28,887 —
323,274	» 5 »	16,163 70
125,000	» 2 »	2,500 —
175,000	» 1 »	1,750 —

Soit 1,960,144 pièces diverses valant 1,949,300 fr. 70 cts.

(*Revue belge de numism.*)

Production de l'or. — Les chiffres suivants donnent une idée de l'accroissement de la production de l'or dans l'Afrique du Sud. Tandis que le total des onces recueillies en 1890 s'élevait à 494,801, il a atteint, pour 1896 (décembre non compris), le chiffre de 2,068,911. Voici le détail pour les trois années 1890, 1893 et 1896 :

	1890	1893	1896
Janvier	35,038 onces	108,374 onces	148,178 onces
Février	36,886 »	93,252 »	167,018 »
Mars	37,600 »	111,474 »	173,952 »
Avril	38,799 »	112,053 »	171,108 »
Mai	38,884 »	116,911 »	195,008 »
Juin	37,412 »	122,907 »	193,640 »
Juillet	39,452 »	126,169 »	203,873 »
Août	42,861 »	136,069 »	212,479 »
Septembre . .	45,467 »	129,585 »	202,561 »
Octobre	45,250 »	136,682 »	199,981 »
Novembre . .	46,800 »	138,640 »	201,113 »
Décembre . . .	50,352 »	146,357 »	—

Total : 494,801 onces 1,478,473 onces 2,068,911 onces

Comptes rendus et notes bibliographiques. — *Die Münz- und Medaillen-Sammlung des Herrn Hans Wunderly-v. Muralt in Zürich*, erläutert und beschrieben von Wilhelm TOBLER-MEYER, Zurich, 1896, in-8, I. Abtheilung, I. und II. Band. — Désireux de faire connaître à nos lecteurs cette importante publication, nous nous sommes adressés à M. Wunderly de Muralt, ancien membre de la Société, pour le prier d'en envoyer un exemplaire à la bibliothèque de la Société, mais nous avons essuyé un refus. Nous le regrettons vivement, car le prix de cet ouvrage ne permettra qu'à fort peu de nos collègues de l'acheter. Contrairement à notre usage de ne rendre compte que des publications dont il nous est remis un exemplaire, nous tenons à examiner la description de cette collection qui fait honneur à notre pays et au consciencieux auteur des descriptions de pièces, malgré les quelques réserves que nous aurons à faire. Il ne faut pas chercher dans la collection de M. Wunderly de Muralt une série complète des monnaies et médailles suisses; c'est un choix fait par un homme de goût, pour lequel la question budgétaire n'entre heureusement pas en ligne de compte. Il s'est efforcé de réunir des pièces remarquables par leur rareté, des types de quelques petites monnaies et des médailles modernes, un peu au hasard. Nous verrons donc, classés à la suite les uns des autres, des raretés hors ligne, des séries de thalers très complètes, puis quelques spécimens de billon et un chaos de médailles les unes en métal précieux, les autres prises parmi les pièces courantes et les médailles de pacotille. Souvent une pièce se trouve à deux exemplaires. L'auteur du catalogue, M. W. Tobler-Meyer, dont nous n'avons pas encore eu le plaisir de faire la connaissance comme numismatiste, nous paraît un peu étranger à la science des monnaies, mais s'acquitte à merveille des descriptions de pièces qu'il transcrit dans leurs menus détails. L'unité du volume y perd passablement, car les pièces rarissimes ou d'une importance artistique ou historique indéniable sont perdues dans de longues descriptions de petites médailles d'un intérêt passager. Les médailles concernant la Confédération, les fêtes fédérales, les alliances ou les rapports des cantons entre eux, les rapports avec l'étranger, sont classées un peu au hasard dans les différents chapitres consacrés à la monographie d'un canton; il y aurait eu avantage à les grouper en tête de l'ouvrage. Nous ne savons rien sur le plan d'ensemble de la publication, sur ses divisions et sur le but à atteindre. Est-ce un simple catalogue-inventaire? Dans ce cas, les introductions sur l'histoire monétaire des cantons et les

longues descriptions sont de trop. Est-ce un ouvrage scientifique ? Il vaudrait mieux ne pas le supposer. Restons donc dans le vague ; il n'y a, du reste, ni tables, ni préfaces, ni registres. En tête de chaque volume nous trouvons une liste bibliographique d'ouvrages cités ou dont les renseignements ont servi à établir le classement du médaillier. La bibliothèque numismatique de M. Wunderly de Muralt contient quelques ouvrages utiles, mais nous semble ne pas avoir été complétée depuis plusieurs années. Sans cela, M. Tobler-Meyer aurait sans doute appris que plusieurs numismates et collectionneurs suisses et étrangers, entre autres MM. Geigy, Th. von Liebenau, Sattler, Demole, Morel-Fatio, Bödecker, Cahorn, Strœhlin, Kùchler, Trachsel, Jecklin, Gremaud, Henseler, Bergmann, Erbstein, Dr Ladé, Blanchet, de Palézieux, Inwyler, etc. (je m'arrête, car la liste des noms comprendrait encore plusieurs pages) ont écrit des monographies de détail ou des livres d'ensemble sur un grand nombre de séries. Il existe aussi une *Revue suisse de numismatique*, un catalogue manuscrit du Musée de Winterthour, un gros ouvrage de M. Segesser sur Lucerne, qui auraient avantageusement complété la bibliographie.

Mais en somme, ne faisons pas un trop gros reproche à l'auteur du catalogue pour le manque de références scientifiques ; admirons plutôt la patience qu'il a eue de décrire aussi minutieusement chaque pièce ; Lohner en aura sans doute tressailli de joie dans sa tombe. M. Tobler a découvert de nouveaux nombres de points entre les jambes de l'ours dans la contremarque des écus français. Ce que je reprocherai surtout à l'auteur, c'est le manque de logique dans le classement. A Zurich, nous trouvons en tête des pièces d'or, les frappes en or de pièces d'autres métaux, qui devraient être classées comme curiosités à la suite de la pièce dans son métal original ; nous retrouvons de ces mêmes frappes classées ailleurs parmi les médailles. A Berne, le tir fédéral de 1885 se trouve au milieu des anciennes médailles de mérite et celui de 1830 parmi les prix d'école et les médailles locales. Les introductions sur l'histoire monétaire sont en tête du volume au lieu de se trouver au commencement des chapitres qu'elles concernent. A Lucerne, nous trouvons l'expression *Dünne Silberabschläge* appliquée à des demi-thaler. Si ce sont des pièces de monnaie ayant eu cours, elles doivent être frappées d'après une règle fixe et avoir le point correspondant à leur appellation monétaire ; si ce sont des frappes de fantaisie, on doit les classer parmi les médailles ou en faire un groupe intermédiaire qui comprendrait aussi les pièces carrées ou *Klippen*. Nous trou-

vons aussi sous des numéros différents les mêmes pièces variant légèrement de poids, probablement par l'usure. Le poids des médailles de bronze nous importe peu, car le métal en lui-même n'a pas d'importance; par contre, il est souvent utile de savoir le module d'une pièce, ce qui manque totalement. Les degrés de rareté sont semés de la façon la plus fantaisiste et nous semblent avoir été notés d'après les prix d'achat des pièces dans la collection. Les descriptions, si soignées sur certains points, sont défectueuses à bien des égards. Le grènetis n'est pas également mentionné, le sens de la tranche n'est pas indiqué, ainsi que l'état du bronze et de sa patine.

Bref, en cherchant page à page on trouverait une foule de points à critiquer. Rien ne peut être parfait en ce monde, surtout lorsqu'on se butte à des difficultés du genre de celles qu'a rencontrées M. Tobler-Meyer. N'étant pas numismatiste, ignorant la bibliographie de son sujet, il s'est donné beaucoup de peine pour faire des descriptions minutieuses, mais ne donnant pas toujours satisfaction aux gens du métier, qui cherchent dans un catalogue des renseignements très précis et auraient préféré une bonne reproduction des pièces aux quelques demi-pages descriptives, consacrées à des médailles secondaires. J'espère que les prochains volumes de ce catalogue nous donneront sous la forme de belles planches gravées ou de phototypies la reproduction des principales pièces décrites. Ce sera un régal pour l'amateur et un grand service rendu à la science, car la collection à laquelle ces volumes sont consacrés est l'une des plus belles en Suisse pour les grosses monnaies et les médailles anciennes.

M. Wunderly de Muralt en faisant éditer ce catalogue a bien mérité de la numismatique suisse. Nous regrettons seulement que le plan de l'ouvrage ne soit pas plus rationnel, que l'auteur ne se soit pas adressé à un spécialiste plus expert et que l'on n'ait pas donné plus d'importance descriptive aux pièces qui en valaient la peine. Nous regrettons surtout le manque de planches et l'absence de préface et de table des matières. M. Tobler-Meyer nous pardonnera sans doute les nombreuses critiques faites à son gros travail, mais il les excusera sans doute, car on ne se donne la peine d'examiner que les bons ouvrages pour qu'ils puissent être améliorés par la suite. Nous nous réservons aussi de revenir sur l'ensemble de l'ouvrage lorsque la publication en sera terminée.

P.-Ch. S.

— *Die Münzen und Medaillen Graubündens*, beschrieben und abgebildet von Dr C. F. TRACHSEL. V. Lieferung. Lausanne, 1896, I. Taf., br. in-8.

Le canton des Grisons est, de tous les États de la Suisse, certainement le plus privilégié quant à l'histoire de ses mouvements monétaires; dès 1781, Haller leur donnait une large place dans son classique *Cabinet de monnaies et médailles suisses*, consacrant d'importants chapitres à la numismatique de la Ligue de la Maison-Dieu, de Coire, de Disentis, de Haldenstein.

En 1851, Bergmann fit à l'Académie des sciences de Vienne une communication sur les monnaies des Grisons; au lieu de décrire les pièces qu'il rencontre sous la forme de monographies précédées régulièrement d'une introduction historique, ce qui est la manière de Haller, il prend telle pièce intéressante comme point de départ de démonstrations et de suppositions archéologiques.

Tout dernièrement enfin, pour ne parler que des ouvrages généraux, le splendide volume de M. L. Coraggioni s'est occupé avec détails aussi de ce chapitre important de l'histoire monétaire de la Suisse.

Dès 1867, M. le Dr Trachsel publiait 56 monnaies du même canton, concernant les origines celtiques et romaines des Grisons, ainsi que l'évêché de Coire jusqu'au milieu du XVI^e siècle; dans ce premier recueil, l'auteur donna le plan de ce travail qui se poursuit dès lors, et dont nous annonçons aujourd'hui la cinquième livraison. Il s'agit ici uniquement de la ville de Coire qui émit, au début, des bractéates rudimentaires, pour arriver bien des siècles plus tard, suivant le développement de l'art de la gravure et de la frappe, à ses superbes florins d'or et à ses doubles ducats du XVII^e siècle.

Au point de vue de l'orthographe allemande, le Dr Trachsel voudrait voir désormais adoptée et officiellement reconnue celle de « Cur » au lieu de « Chur » et il appuie sa prétention en affirmant que le mot lui-même est dérivé du latin « Curia ». Des Grisons nous ont fait observer que le changement dans l'écriture entraînerait inévitablement une modification dans l'élocution: au lieu de prononcer « Kur », on dirait sans doute « Tzur »; cette innovation romprait avec des habitudes consacrées par plusieurs siècles.

Il est bien probable que l'intercalation de cette lettre « h » à une certaine époque a des causes philologiques qui ont peut-être été déjà matière à discussion; sans vouloir trancher la question, il nous paraîtrait intéressant de voir le sujet de nouveau traité; du reste, à ce point de vue, il reste beaucoup à corriger et à rétablir sur des bases certaines l'orthographe de tant de lieux dont les noms ont été trop souvent volontairement ou inconsciemment estropiés et étriqués en Suisse comme ailleurs.

L'histoire numismatique des Grisons s'enrichira prochainement d'une nouvelle étude sur la baronnie de Haldenstein, puis viendront les monographies de Schauenstein, Misox, Tarasp et la Valteline. Nous ne pouvons qu'apporter ici à leur auteur toute notre respectueuse admiration pour cette œuvre qui se poursuit avec tant de persévérance et de minutie.

Leipzig, février 1897.

Maurice BARBEY.

— *Gazette numismatique française*. Tel est le titre d'un important périodique dont nos savants collègues, MM. Fernand Mazerolle et Raymond Serrure viennent d'entreprendre la publication. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire le prospectus de la *Gazette*, en l'accompagnant de nos vœux les plus sincères :

« La numismatique dispose en France de trois organes.

« Le premier et le plus ancien en date, la *Revue numismatique*, fondée en 1836 et dirigée actuellement par de hautes personnalités scientifiques, s'occupe presque exclusivement de numismatique antique. La Grèce, l'Asie des Achéménides et des Séleucides, la République et l'Empire romains figurent au premier rang des préoccupations de ses rédacteurs. Si les séries nationales reçoivent leur part dans la publicité de cet éminent recueil, c'est au même titre que les monnaies des Arabes, des Parthes ou des peuples de l'Extrême-Orient.

« Le second périodique, l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, émane d'une compagnie savante et s'adresse, par la nature même de son origine, à un groupe restreint de lecteurs, plutôt qu'au grand public.

« Le troisième organe, le *Bulletin de numismatique*, très modeste d'allures, est un journal de vulgarisation plutôt qu'une revue destinée à recevoir des études originales ou des travaux d'une certaine étendue. C'est la petite feuille d'information des collectionneurs qu'elle tient au courant des menus faits de la science et de la curiosité.

« Il nous a semblé qu'il pouvait y avoir place, à côté de ces recueils, pour une publication indépendante, consacrée spécialement à la numismatique de la France. Et de cette pensée commune est née la *Gazette numismatique*, dont le premier fascicule, en ce moment sous presse, paraîtra en mars prochain.

« Nous donnerons à la numismatique française son cadre géographique le plus étendu, en dépassant les limites actuelles du pays pour y rattacher les diverses régions de langue française, puis toutes celles

sur lesquelles le monnayage et l'art français ont exercé une influence aux diverses périodes de l'histoire nationale. La Belgique, la Suisse, l'Italie des Normands, des Angevins, de Charles VIII, de Louis XII, de François I^{er} et de Bonaparte, le Nord de l'Espagne, l'Orient latin, les colonies françaises d'Outre-mer, seront ainsi les fréquents tributaires de nos travaux.

« Sans exclure la numismatique gallo-romaine, nous accorderons la préférence au moyen âge et aux temps modernes. Nous publierons des documents inédits sur les fabrications d'espèces dans les ateliers provinciaux de l'ancienne monarchie. Nous réserverons une place étendue aux monuments métalliques non monétaires, tels que jetons et médailles, dont l'étude pleine d'attrait présente aux chercheurs un champ pour ainsi dire inexploré. L'histoire de la gravure, la biographie des graveurs de monnaie et des médailleurs feront le sujet de nombreuses notices.

« Mais ce qui constituera l'originalité de la *Gazette numismatique*, c'est la place qu'elle accordera à deux genres de matières que les périodiques actuellement existants ont pour ainsi dire systématiquement négligés : le mouvement artistique contemporain et les questions monétaires au point de vue économique.

« Nous suivrons avec une attention particulière la production des œuvres des artistes français qui tiennent sans conteste la première place parmi les maîtres de ce temps.

« Tout en évitant les études spéciales qui sont du domaine des revues économiques, la *Gazette numismatique* s'efforcera de tenir ses lecteurs au courant des questions monétaires qui, de nos jours, ont une si grande importance dans la politique internationale.

« L'actualité, à laquelle la presse scientifique hésite souvent à sacrifier, ne sera pas pour nous un objet de dédain ; au même titre que la biographie d'un graveur en renom, nous nous permettrons d'insérer celle du numismate sur lequel les circonstances appelleront l'attention du public lettré.

« Si nous voulons conserver à notre publication un caractère essentiellement français, nous tiendrons toutefois nos lecteurs au courant du mouvement scientifique étranger par des correspondances et des chroniques. Une bibliographie critique impartiale, un dépouillement attentif des périodiques contribueront à nous faire atteindre notre but de ce côté.

« La *Gazette numismatique* a l'honneur de se présenter au public

sous un brillant patronage ¹. Tous nos efforts tendront à ne pas manquer aux devoirs que ce patronage nous impose. Des collaborateurs dévoués, dont le concours nous est dès à présent acquis, nous aideront du reste dans notre tâche. Nous avons ainsi le ferme espoir que notre entreprise, hardie sans doute, ne sera pas sans fruit pour l'étude de la numismatique française et pour le développement du goût de la collection, élément essentiel de la vie artistique d'un pays. »

Ajoutons que la *Gazette numismatique française* paraîtra régulièrement à la fin de chaque trimestre, en livraisons in-8 soleil d'environ 8 feuilles d'impression (128 pages) et que chaque livraison sera illustrée de plusieurs planches et de figures dans le texte, reproductions de monnaies et médailles, portraits d'artistes et de numismates. Le caractère et le papier choisis, comme aussi les soins apportés à l'illustration, donneront à cette revue une forme essentiellement artistique et lui assureront une place toute spéciale. Il faut faire remarquer aussi, qu'en traitant de sujets exclus en général des revues scientifiques, comme l'actualité et les problèmes monétaires modernes, la *Gazette* rencontrera de vives sympathies.

La première livraison contiendra les travaux suivants : Introduction. — L'œuvre de M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut, par M. Fernand Mazerolle, avec portrait et planches hors texte. — Le trésor du Bourgneuf. Monnaies carolingiennes, par M. Paul Pinette, avec dessins et planche hors texte. — La trouvaille d'Evreux. Monnaies inédites de Charles le Mauvais, roi de Navarre, par M. Georges Védie, avec dessins dans le texte. — Les monnaies d'argent frappées par ordre de Jean, duc d'Anjou, et du prince de Tarente, dans le royaume de Naples, par M. Arthur Sambon, avec dessins dans le texte. — Numismatique tournaisienne sous Louis XII. Médaille et jeton, par M. Raymond Serrure, avec dessin et planche hors texte. — La monnaie de nickel en France et à l'étranger, par M. H. Denise, avec dessins et planche hors texte. — Chronique. — Bibliographie critique. — Sommaires analytiques des revues de 1896. J. M.

¹ MM. Louis BLANCARD, correspondant de l'Institut, archiviste des Bouches-du-Rhône; le comte de CASTELLANE, vice-président de la Société française de numismatique; Arthur ENGEL, ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes; R. RICHBÉ, archiviste paléographe, ancien attaché à la Bibliothèque Mazarine; le D^r Prof. Solone AMBROSOLI, conservateur du Cabinet royal des médailles du musée Bréra, à Milan; Georges CUMONT, ancien directeur de la *Revue belge de numismatique*; le D^r LADÉ, vice-président de la Société suisse de numismatique et privat-docent de numismatique, d'héraldique et de métrologie à l'Université de Genève; J. LEITE de VASCONCELLOS, professeur à la Bibliothèque nationale de Lisbonne; N. van WERVEKE, secrétaire de l'Institut grand-ducal de Luxembourg.

— *Collection de feu M. H. Montagu, monnaies d'or romaines et byzantines*. Paris, Rollin, 1896, grand in-8, 41 planches en phototypie. — Magnifique catalogue de cette collection incomparable, donnant dans ses nombreuses planches toute l'iconographie romaine et byzantine. Une liste des prix obtenus à la vente complète ce volume et en fait un précieux manuel pour le collectionneur.

— C.-A. SERRURE, *Les monnaies des Voconces*. Essai d'attribution et de classement chronologique. Paris, 1896, in-8, fig. (Extr. de l'*Annuaire de la Société française de numismatique*.) — Depuis 1579, les numismatistes ont écrit sur ces petits quinaires gaulois et leur ont donné les attributions les plus diverses voyant sur leurs inscriptions des noms de peuplades ou de chefs. La question semble maintenant définitivement élucidée par les savantes recherches de M. C.-A. Serrure. Ce sont des imitations de types massaliotes et de deniers consulaires romains et les inscriptions sont les noms des Duumviri des Voconces, nommés pour cinq ans. Ce travail définitif est illustré d'un grand nombre de figures, avec descriptions détaillées.

— BAHRFELDT, Emil, *Das Münzwesen der Mark Brandenburg unter den Hohenzollern bis zum grossen Kurfürsten, von 1415 bis 1640*. Berlin, 1895, in-4, 25 planches et nombreuses figures dans le texte.

— CUBASCH, Heinrich, *Die Münzen unter der Regierung des Kaisers Franz Joseph I von Oesterreich*. Wien, 1896, in-4, 2 planches en phototypie.

— LEHR, Ernest, *Les monnaies des landgraves autrichiens de la Haute-Alsace*. Mulhouse, 1896, in-8, 12 planches en phototypie. — Dans cette monographie, M. Lehr a donné la description minutieuse de toutes les variétés de ces pièces dont son beau travail sur l'Alsace, en collaboration avec M. Engel, ne contenait que les principaux types.

— SCHLICKEYSEN, F.-W.-A., *Erklärung der Abkürzungen auf Münzen der neueren Zeit, des Mittelalters und des Alterthums, sowie auf Denkmünzen und Münzartigen Zeichen*. Dritte Auflage bearbeitet von Dr. L. Pallmann. Berlin, 1896, in-8, 2 planches. — Nouvelle édition augmentée de ce dictionnaire des abréviations où chacun trouvera à apprendre quelque chose, quoique l'éditeur n'ait guère corrigé d'anciennes erreurs et se soit borné à compléter l'ouvrage sans vérifier les sources où il a puisé. Ce genre d'ouvrage gagnerait à être refait de fond en comble, car en le complétant on ne le revise généralement pas. Pour la Suisse ce travail est très incomplet.

— *Catalog of the Indian Museum of Calcutta* by Chas. J. RODGERS,

honorary numismatist of the government of India. Part III and IV. Calcutta, 1895-96, 2 volumes in-8, avec 4 et 6 planches. — Le Musée indien de Calcutta contient le plus important cabinet pour la numismatique de l'Inde en général. Le premier volume, paru il y a quelques années, a déjà été signalé dans cette *Revue*. Ces inventaires sont faits avec beaucoup de soin par M. Rodgers et rendront des services signalés aux spécialistes. La troisième partie comprend les anciennes monnaies autonomes de l'Inde, les monnaies du moyen âge, les pièces spéciales au Nord et au Sud de l'Inde. La quatrième partie, de beaucoup la plus intéressante, débute par de remarquables séries de la Bactriane grecque, des Indo-Scythes, les monnaies grecques, romaines, parthes, celles des Sassanides, les états mahométans, et se termine par la numismatique moderne asiatique, européenne et américaine. Ces dernières séries sont peu complètes et ne présentent pas un grand intérêt. Pour les séries asiatiques modernes ce catalogue contient beaucoup de numéros inconnus à Fonrobert. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette heureuse tentative de faire connaître une importante collection que peu de numismatistes européens auront l'occasion de visiter. A quand les catalogues de nos musées suisses ?

— BERGSÆ, V., *Histoire monétaire de Tranquebar (1644-1845)* suivie d'une description des monnaies et médailles frappées par le gouvernement ou les compagnies danoises de commerce dans les Indes orientales, de la Chine et de l'Afrique (Guinée danoise). Copenhague, 1896, in-8, chez l'auteur.

— PICQUÉ, Camille, *La médaille de Geneviève d'Urfé, duchesse de Croy*. Bruxelles, 1897, in-8, 2 figures (Extr. de la *Revue belge de numismatique*.) — Médaille de la duchesse, par P. Goret, notice historique sur sa vie et son mariage et médaille de son mari, Charles-Alexandre de Croy, par Jean de Montfort. Cette intéressante plaquette est accompagnée d'annexes contenant les lettres du duc et un extrait du contrat de mariage.

— DE WITTE, Alphonse, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire Romain*. Anvers, 1896, in-4, tome II avec les planches XXV à LVI. — Nous ne voulons pas tarder à annoncer le second volume de cette importante monographie, nous réservant de revenir sur cet ouvrage dans un prochain fascicule. Le second volume comprend les règnes de Philippe le Bon à Philippe II d'Espagne inclus. Les planches sont gravées avec un soin tout particulier et seront d'un grand intérêt pour l'étude des types de la numis-

matique de cette région. M. de Witte nous paraît avoir fait là une monographie définitive.

— VALLENTIN, R., *Nicolas Heynsius, homme d'État hollandais, numismatiste (1620-1681)*. Extr. de la *Tijdschrift van het nederl. Genootsch. voor munt- en penningkunde*, 1896.

Trouvailles. — *Alteckendorf* (Basse-Alsace). — Un paysan a trouvé, au mois d'octobre, un vase en fonte de fer enfoui dans le sol, à un mètre de profondeur environ, et contenant près de 2800 pièces de monnaie d'argent. Elles appartiennent à une centaine d'espèces différentes, mais ce sont, pour la plupart, des groschen offrant de nombreuses variantes et datant en général du temps des empereurs Ferdinand II, Ferdinand III et Léopold II. Le trésor a dû être enfoui pendant la guerre de la succession d'Espagne, vers 1705 ou 1706.

Baden (Argovie). — MM. Meyer et Kellersberger continuent leurs intéressantes fouilles dans cette localité. Ils ont découvert, dans le courant de l'année, 158 pièces de monnaies romaines, dont 7 en argent et le reste en bronze. Elles sont à l'effigie d'Auguste, Livie, Agrippa, Tibère, Drusus, Germanicus, Néron et Drusus, Caligula, Claude I, Néron, Galba, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Hadrien, Faustine I, Lucius Verus et Crispine. Les plus nombreuses sont celles d'Auguste et de Tibère. Leur présence prouve que l'édifice, dans les restes duquel elles ont été trouvées, date du commencement de l'époque impériale.

Brioude. — Un bijoutier de Brioude nous a communiqué, dans le courant de décembre 1896, une trouvaille d'environ 1200 deniers du Puy au type de la rosace. La présence dans cette trouvaille d'un grand nombre de pièces à légendes immobilisées, notamment à la légende SCE MANVE, tranche définitivement, en faveur de l'opinion de M. Roger Vallentin, une intéressante controverse numismatique. On sait que Longpérier voulait attribuer ces monnaies à Manosque en lisant *Manuesce*. M. R. Vallentin a prouvé récemment que cette attribution était inadmissible; il proposait de ne voir dans ces pièces que des monnaies du Puy à légendes altérées. La trouvaille de Brioude lui donne pleinement raison. (*Bulletin de numismatique*, janvier 1897.)

Entrevaux (commune de Saint-Symphorien de Marmagne). — Découverte, au mois de juillet, dans une vieille écurie, d'une quantité d'écus de six livres à l'effigie de Louis XV et de Louis XVI et paraissant avoir été cachés à l'époque de la Révolution.

Genève. — Quelques menues trouvailles ont été faites : le 27 juillet 1896, au Jardin botanique, à un mètre de profondeur, un moyen bronze

de Titus, très mal conservé. Dans le même mois, à Bernex, un lot d'environ 20 pièces du XVIII^e siècle, peu intéressantes pour la plupart et consistant en billon de Berne, Soleure, Fribourg, Genève, en jetons allemands, en une pièce de 20 kreuzer de Neuchâtel 1713, et en un quart de Charles I de Savoie frappé à Chambéry. Plus tard, on a trouvé dans un champ du même village, quelques pièces sardes de la fin du XVIII^e siècle et un moyen bronze d'Antonin, très fruste. Lors de la construction du pavillon Raoul Pictet, à l'Exposition nationale, les ouvriers ont trouvé à différentes dates des pièces de monnaie, la plupart de Genève, billon des XVIII^e et XIX^e siècles.

Au commencement d'août 1896, en démolissant un immeuble à la rue des Corps-Saints en vue du percement de la rue Vallin, on a mis au jour un grand nombre de monnaies du XIV^e siècle, la plupart de billon, quelques-unes d'argent. C'est la trouvaille la plus importante et la plus intéressante qui ait été faite dans nos environs depuis celle du Pas-de-l'Échelle.

Elles étaient contenues dans un vase en terre, soupière ou terrine, qui n'a pas été gardé. Chose curieuse, une partie de ces pièces étaient fort bien conservées, plus ou moins usées par la circulation; d'autres, en plus grand nombre, étaient en très mauvais état, vert-de-grisées et soudées ensemble, en partie si solidement qu'elles formaient des blocs compacts extrêmement difficiles à désagréger; nous avons vu plusieurs de ces agglomérés où des pièces étaient partagées selon leur épaisseur, une des faces restant collée à un des fragments, l'autre à l'autre, d'où nous concluons que le récipient devait être plein jusqu'à une certaine hauteur d'un mets, soupe ou bouillie, dont les acides gras ont attaqué le métal de mauvais aloi, et que les pièces y avaient été jetées précipitamment, qui sait dans quelles circonstances.

La mise au jour de ce trésor a vivement préoccupé le public genevois au moment de sa découverte et encore longtemps après à cause de l'espèce de pillage auquel il a donné lieu et qui a eu pour conséquences une polémique de presse, une enquête administrative et une instruction judiciaire. Que les personnes qui se trouvaient là au moment du coup de pioche en aient profité plus que de raison, il n'y a là rien que de très ordinaire, mais ce qui était nouveau, c'est que certains individus se soient comportés à cette occasion plutôt comme des zaptiés turcs que comme des gendarmes européens et soient restés impunis.

Le nombre des pièces trouvées ne peut pas être indiqué, même

d'une manière approximative; nous pensons qu'il devait y en avoir plusieurs milliers. Il n'y avait pas d'or.

Autant qu'on en peut juger, ce trésor a dû être amassé à Genève même ou dans la contrée voisine; il se composait presque exclusivement de deniers et d'oboles, ces dernières à peu près dans la proportion d'une sur 10 pour certaines provenances et d'une sur 25 ou 30 pour d'autres. En outre, quelques gros tournois.

La science numismatique proprement dite ne profitera guère de cette découverte, qui n'a rien fourni qui ne fût déjà bien connu des numismates. Cependant, il paraît que certains deniers de Genève appartiennent à la toute dernière frappe qui aurait été faite dans cet atelier par les évêques et constituent une ou plusieurs variétés inédites.

Ce qu'il y a de plus intéressant en cette affaire, c'est qu'elle jette un certain jour sur la circulation monétaire de la région du Léman vers le premier tiers ou la moitié du XIV^e siècle : il y avait en cours alors, semble-t-il, beaucoup plus de deniers de Lausanne que de ceux de Genève; les premiers formaient au bas mot une bonne moitié du total, peut-être les deux tiers. Parmi les pièces non lausannoises, il y avait surtout des deniers archiépiscopaux de Lyon, puis des deniers de Genève, ensuite des pièces royales françaises, gros tournois et billon, enfin quelques petits deniers de Savoie, de Nyon, de la Haute-Italie et de Provence. Rien absolument des contrées germaniques.

Il serait possible qu'une étude serrée de cette trouvaille permit de reconstituer la chronologie des monnaies de Genève et de Lausanne de la première moitié du XIV^e siècle et de la fin du XIII^e. Il serait bien à désirer qu'un de nos membres voulût bien prendre la peine de s'y livrer; on sait que les derniers temps du monnayage épiscopal genevois sont peu connus et que, pour celui de Lausanne, il y a encore, malgré les travaux de Morel-Fatio, beaucoup de points à élucider. Chose curieuse, le trésor de la rue des Corps-Saints contenait à la fois des deniers dits de bon style, avec et sans boule au sommet du temple, en un grand nombre de variétés, des BEATA VIRGO et jusqu'à des TSOI SAVIO, ce qui ne laisse pas d'étonner quand on réfléchit que l'opinion courante assigne à ces différents types de monnaies des dates d'émission passablement éloignées.

Les seules pièces qui portent un nom de souverain sont celles de Philippe le Bel, roi de France, celles d'Amédée V, comte de Savoie, et celles de Philippe, prince d'Achaïe, en sorte que la marge est grande et qu'il est difficile de déterminer l'époque à laquelle le trésor a été

caché; c'était probablement vers le milieu du XVI^e siècle, plutôt avant qu'après.

Hermes (Oise). — On lit dans le *Journal de l'Oise* (n^o du 17 novembre 1896) : « Cette localité, explorée avec tant de soin et depuis tant d'années par l'infatigable M. Hamard, semble inépuisable en objets antiques de toutes les époques. Les préhistoriques ont encore fourni, ces jours-ci, plusieurs pièces intéressantes : une hache polie de 12 centimètres, en silex à patine jaunâtre, trouvée près du hameau de Caillouel; une hachette de 4 centimètres, probablement en jade, recueillie sur le Mont de Hermes, semblable, de forme et de manière, à une autre petite hache découverte quelques jours auparavant à Angy; une petite flèche à patine blanchâtre, barbelée, avec tige centrale et dentelure d'une finesse extrême sur les côtés. Les haches ont tout leur tranchant dans un état parfait de conservation. Elles n'ont jamais servi, ni d'armes de combat ni d'instruments de travail, et semblent n'avoir été, pour nos aïeux, que des objets de luxe.

« Les flancs du Mont de Hermes ont aussi donné récemment plusieurs monnaies romaines du Haut Empire, en bronze et en argent, frappées depuis César Auguste jusqu'à Septime Sévère. Les unes se sont révélées dans les jardins des Maillets, les autres dans le sol de l'usine de M. de Saint-Omer, maire actuel de Hermes, et amateur intelligent des antiquités locales, dont les constructions reposent sur les ruines d'un établissement considérable du temps des Antonins.

« Enfin, les pluies de ces dernières semaines ont lavé et fait briller, au soleil de notre petit été de la Saint-Martin, à la surface du cimetière mérovingien dit de Rutumagus, un superbe médaillon en or, rivé, avec des clous d'argent, sur une rondelle de bronze, ornés de dessins en filigrane d'une admirable délicatesse, et chargé de quatre pierreries triangulaires, couleur d'émeraude, affectant la figure d'une croix à branches égales. Munie, au revers, d'une aiguille d'attache, cette antique fibule formerait, encore de nos jours, un ornement de toilette des plus intéressants. »

La Rippe (Vaud). — A la fin de décembre, le propriétaire d'une maison, occupé avec ses locataires à des travaux d'aménagement, a trouvé dans le sol, sous une planche pourrie, des pièces d'or de 10 et 20 francs de la première République française et de Napoléon I. On en découvrit d'abord pour 350 francs, puis pour 320 francs; le lendemain pour 20 francs encore. Quelques mois auparavant le propriétaire avait déjà trouvé pour 70 francs de pièces semblables au même endroit.

Le Hallais, près Auch. — M. Monédé a mis au jour, au mois d'octobre 1896, une grande chambre faisant partie d'une villa gallo-romaine. Au milieu des fragments de poterie, de bronze et de marbre, il a découvert un grand nombre de monnaies, petits bronzes à l'effigie de Constantin, de Constance son fils et de Maxence.

Lokeren (Flandre orientale). — Au commencement de septembre 1895, en démolissant une cheminée, à Lokeren, au lieu dit Puttenen, on trouva les monnaies suivantes :

Demi-noble à la rose de Campen. — Ducat de Campen (type des ducats de Ferdinand et Isabelle). — Florin d'or de Metz, 1621. — Florin d'or de Worms, 1617, lég. : MON · NOV · LIB · IMP · CIVIT · VORMAT. R̄. : SUB · UMB · ALA · TUA · PROT · N · 1617 · — Florin d'or de Lunebourg de 1588 : MONE · NOVA · LUNEBVR. R̄. ✱ RVDOLPHVS · Z · ROM · IM · SEM · AV. — Demi-réal d'or de Charles-Quint (majeur, 1515-1555) frappé à Anvers (usé). — Charles-Quint, double ducat : CAROLVS : DEI GRACIA : REX : ARAGO. R̄. VALENCIE : MAIORICARVM : SER. — Ducat de Frise, 1607. — Pistolet de Philippe II, roi d'Espagne et des Deux-Siciles ; tête du roi couronnée : PHILIPP · REX · ARA · VTR · R̄. HIERVSA-SICILIAE. — Ducat de Savoie : ///. EMANVEL · D · G · DVX · SAB · 1601. R̄. Vierge, PAX · IN · VIRT · TVA. — Double ducat de Ferdinand et Isabelle d'Aragon et de Castille ; entre les deux têtes : · S · — Florin d'or, de THOMAS LB (liber baro) AB EHRENFELS DIH. R̄. INSV · NATE · DEI · QVAESO · ME · MEN · ME.

Ces douze pièces d'or figurent toutes (sauf le double ducat de Charles-Quint), quelques-unes avec des variantes, dans l'*Ordonnance et Instruction pour les changeurs*, imprimée à Anvers, chez Jérôme Verdussen, en 1633.

Parmi les pièces d'argent et de toute la trouvaille la plus ancienne est un double briquet de Philippe le Beau (assez fruste) pour la Guel-dre, frappé à Malines en 1492. Lég. : ✱ PhS † TRQhIDVX † TVSTRIQ † BVRG † Z † GEL sous les deux lions, l'écu de Malines. R̄. STLVVQ † FTO † POPVLVQ † TVVQ † DRQ 189Z. — Citons ensuite une pièce de huit réaux d'Espagne, de 1562 ; un quart d'écu de Henri III roi de France, de 1585 ; un escalin de la ville de Gand (règne d'Hembyze), 1583 ; un ducaton ou philippus daldre de Philippe II, frappé à Anvers en 1573 ; un cinquième du philippus daldre, frappé à Anvers en 1586 ; un dixième de la même pièce, frappé à Anvers en 1571 ; un cinquième du philippus daldre,

pour la Gueldre, frappé en 1565; un daldre d'Overysse, de 1617; une pièce de trois réaux (bustes à gauche) d'Albert et Isabelle, frappée à Anvers en 1608; trois escalins au Paon des mêmes, pour le Brabant, frappés en 1620 et 1621; un réal d'argent des mêmes pour Tournai; six patagons des mêmes, sans date, frappés à Anvers; quatre patagons des mêmes, sans date (DOM · TOR · et TORN ·), frappés pour Tournai et le Tournaisis; un patagon, des mêmes, frappé à Bruxelles en 1618; un autre frappé à Anvers en 1618; un patagon des mêmes pour la Flandre (CO · FL.), sans date; un demi-patagon des mêmes, frappé à Bruxelles en 1621; quart de patagon (trois pièces) des mêmes, pour la Flandre; un demi-ducaton des mêmes, frappé à Bruxelles en 1618; Philippe III: Escalins au lion d'Anvers (1622), de Bois-le-Duc (1623), d'Arras (1623), de Bruxelles (1625) et d'Anvers (1626). Patagons: Bruxelles (1622); Bourgogne (DVX ET COM BVRG), de 1623 et 1626; Bruxelles, de 1624 (deux pièces) et de 1628; Anvers, de 1625 et 1626; enfin Tournai (trois pièces) de 1626.

Il résulte de ces différentes dates que le trésor de Lokeren a été caché en 1628 ou peu de temps après.

(*Rev. belge de numismatique*, 1896, 1^{re} livr.)

Marseille. — Le *Petit Marseillais* raconte que des ouvriers terrassiers, sous la conduite de deux contre-mâîtres, travaillaient au mois de septembre, dans un terrain situé à la Tête-Noire, aux Chartreux, lorsque l'un d'eux, en démolissant un vieux mur, mit à nu un pot de grès qui, en se détachant des plâtras, rendit un son métallique. D'un coup de pic, l'ouvrier cassa le pot, et quelle ne fut pas sa surprise en voyant que le récipient contenait une certaine quantité de pièces d'or. Immédiatement il fit part de sa découverte aux sieurs D. et B., ses contre-mâîtres, et ceux-ci, sous prétexte de vérifier le trésor trouvé et de le rendre à son légitime propriétaire, s'en emparèrent.

Les pièces d'or, au nombre d'une cinquantaine environ, étaient toutes neuves, à l'effigie de Louis XIII et de Louis XIV, et portaient les millésimes de 1642 à 1680. Pour faire taire les légitimes commentaires de leur ouvrier, les sieurs D. et B. lui donnèrent quelques pièces d'or, en lui recommandant de ne parler à personne de la trouvaille. Les contre-mâîtres s'empressèrent ensuite de descendre en ville chez divers changeurs, pour échanger leurs pièces, qui leur furent payées 21 francs chacune. Or, l'article du code civil est formel: un trésor trouvé appartient à celui qui le trouve dans sa propriété; autrement il appartient par moitié à celui qui le trouve et par moitié au proprié-

taire du terrain. Mais, dans aucun cas, le trésor ne peut appartenir au contre-maître de l'ouvrier, qui en est, comme dit la loi, l'inventeur. C'est pour cette raison que D. et B. ont été poursuivis sous l'inculpation de vol, et que les pièces ont été saisies.

Morat. — Les journaux quotidiens ont signalé la découverte, faite au mois de février, au lieu dit « Champ de Meyrin », dans le voisinage de Morat, d'une petite monnaie d'or bien conservée. Elle porte, au droit, l'effigie du roi Dagobert et la légende : DAGOBERCTOS REX. Au revers se trouve une croix pattée au-dessus de laquelle on lit le mot GLOBVS et la légende : BETTOLVM SILV... IS .

Nieder-Rentgen (Lorraine). — 15 à 16,000 pièces de monnaies romaines, des III^e et IV^e siècles, ont été découvertes en cet endroit, au mois de février 1896.

Saint-Georges-en-Couzan (Loire). — M. Mazel, habitant du hameau de Vial, a découvert, au mois d'octobre, un coffret du XVI^e siècle renfermant un anneau d'argent, 4 pièces de même métal, une pièce d'or et 44 pièces de cuivre.

Villeneuve-sur-Lot. — Au mois de novembre, trouvaille dans un champ à Sainte-Livrade, d'un aureus de Tibère pesant 7 gr. 70. De nombreux bronzes de cet empereur ont été trouvés dans la région, mais c'est la première pièce d'or que l'on découvre.

Vouziers. — Au mois de novembre un terrassier, en régularisant le talus de la grande tranchée que l'on exécutait en face de la gare, a fait dans le Bois-du-Nant, à peu de distance de l'endroit nommé le « Gros-Chêne », une trouvaille assez intéressante. A quatre-vingt-dix centimètres de profondeur, sous la terre végétale et sur le banc de glaise, la pioche a mis au jour un petit pot de terre cuite ovoïde de la grosseur du poing, contenant 43 pièces d'argent en bon état de conservation. Les unes sont du module d'une pièce de deux francs, mais beaucoup plus minces; les autres en plus grand nombre sont de petits écus à l'effigie des rois de France Henri II, François II, Charles IX, Henri III; au revers de presque toutes, une croix fleurdelisée avec l'inscription : *Sit nomen domini benedictum*.

A ces pièces était jointe une petite bague d'or unie, avec chaton orné d'une intaille sur améthyste représentant une tête de femme; grossière imitation de l'antique, ce travail ne peut être antérieur à l'époque carolingienne. La cachette de ces monnaies remonte aux guerres de la Ligue et aux dernières années du règne de Henri III.



PROJETS DE M. F. LANDRY

POUR LES NOUVELLES MONNAIES FÉDÉRALES, RETOUCHÉS D'APRÈS LES PREMIÈRES INDICATIONS
DE LA COMMISSION D'EXPERTS